

Communication

AVRIL 2024

Chers collègues,

Nous tenons à vous informer de nos dernières actions au sein de notre entreprise à savoir :

- **Signature de l'Accord d'Entreprise portant sur les conditions particulières relatives à la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :**
Cet accord a été signé par la CFE-CGC. Il vise à définir les mesures spéciales concernant les collaborateurs amenés à travailler dans le cadre de cet événement majeur, ainsi que celles pour anticiper les éventuelles difficultés que nos salariés pourraient rencontrer en raison des restrictions liées à cet événement. Nous sommes convaincus que cet accord contribuera à garantir des conditions de travail sûres et équitables pour tous.
- **Négociation en cours sur l'Accord d'Entreprise portant sur le travail en période non ouvrée et le travail de nuit au sein de l'UES SCC**
Des négociations sont en cours concernant l'Accord d'Entreprise relatif au travail en période non ouvrée et au travail de nuit au sein de l'UES SCC. Nous vous tiendrons informés des développements à ce sujet dès que possible.
- **Mise en place du calendrier des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) :**
Les NAO constituent un moment crucial pour discuter des rémunérations et des conditions de travail. Nous veillerons à vous tenir informés de tout progrès à cet égard d'ici mai-juin.
- **Présentation des orientations stratégiques prévues en mai :**
Ces orientations sont essentielles pour atteindre nos objectifs communs.
- **1^{ère} tendance des résultats FY 24 (du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024) qui seront confirmés prochainement**
 - ✓ Légère croissance du CA sur SCC Distribution
 - ✓ Perte sur SCC Services
 - ✓ Belle croissance chez Rigby Capital.

Nous vous encourageons à rester informés et à nous consulter pour toute question.

Solidairement,

Vos Délégués Syndicaux CFE-CGC

Fatima MARCHAND

Carole NOYER

Vincent RONGIER

07 64 23 98 75

06 61 13 81 79

06 74 70 54 37



[Notre profil LinkedIn](#)

[Notre page Facebook](#)